VILLE DE DEUX-MONTAGNES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Services professionnels – Surveillance des travaux de réaménagement de la piste cyclable de la 20e ave et d'une partie du boulevard de Deux-Montagnes

(APPEL D'OFFRES GT2026-03)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour un contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux de réaménagement de la piste cyclable de la 20e ave et d'une partie du boulevard de Deux-Montagnes.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original) portant la mention « Surveillance des travaux de réaménagement de la piste cyclable de la 20e ave et d'une partie du boulevard de Deux-Montagnes (GT2026-03) » et adressées au soussigné seront reçues **au plus tard à 13 h 30, heure légale du Québec, le jeudi 20 juillet 2026**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **20 juillet 2026**, après 13 h 30, heure légale du Québec, dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux- Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Deux-Montagnes, le 30 juin 2026.

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Affaires juridiques